Rapport de sortie (version du 22/07/2026)

Section(s) Botanique

Excursion à la RÉSERVE DE TERRE-TELLE (Melreux, commune de Hotton-sur-Ourthe)

Date de la sortie 18/05/2026

Avec le soutien de la Wallonie

Guides : Jean-Louis Giot & Louis-Marie Delescaille

Rapporteurs : Jean-Louis Giot & Marc Paquay

Participants : 15

Météo : ensoleillé le matin, une grosse averse l'après-midi.

1. Situation générale

Propriété de la commune de Hotton, la réserve est située dans la partie septentrionale du lieu-dit Terre-Telle, à l'ouest de la N 86, dans l'angle formé par celle-ci et la route de Ny à Melreux (rue de Naive puis rue de Ny). La zone prospectée se trouve dans la case IFBL H7 31 14. Elle comporte un petit plateau et des prairies qui s'étalent sur un versant d'exposition sud-est. L'altitude se situe entre 195 et 210 mètres. L'accès en dehors du chemin de promenade balisé traversant le site est soumis à une autorisation du DNF.

Jusque fin 2005, ce site était couvert par une fruticée épineuse dense dans ses deux tiers nord et de fourrés parsemés de zones herbeuses (dont deux anciens sentiers) dans sa partie sud.
Une opération de gestion a complètement dégagé la zone, avec élimination des rémanents par brûlage.

Anciennement, la Famenne n'était pas une région herbagère comme c'est le cas actuellement. Selon la carte de Ferraris (1770-1778), coteaux et plateau de Terre-Telle étaient dévolus à la culture ; il ne s'agissait pas de blé mais de céréales pauvres : seigle, avoine, épeautre et sarrasin. La culture s'opérait par phases de courte durée (un ou deux ans) séparées par des périodes où l'espace était laissé à la vaine pâture pour le troupeau communal. Au XVIIIe siècle apparaîtront les légumineuses avec tous leurs avantages mais aussi la nécessité de limiter la vaine pâture (BELAYEW, 2015). On pratiquait sur ces terrains l'essartage où le brûlage de la matière végétale apportait des éléments fertilisants, en complément du maigre fumier récolté à la ferme. Sur la carte de Vander Maelen (1846-1854), ces terres sont d'ailleurs reprises comme « pâtures-sarts ».

D'après la carte topographique au 1/10000 de l'Institut cartographique militaire levée en 1868 et révisée en 1924, le milieu est ouvert, vraisemblablement occupé par des cultures, alors que la pinède jouxtant la parcelle au nord ainsi qu'une partie du versant ouest de la crête sont cartographiés comme landes ; les premiers peuplements forestiers ne sont retrouvés qu'au-delà de la limite communale. La déprise agricole a ensuite permis la reprise de la dynamique forestière et la recolonisation de ces milieux ouverts par les ligneux.

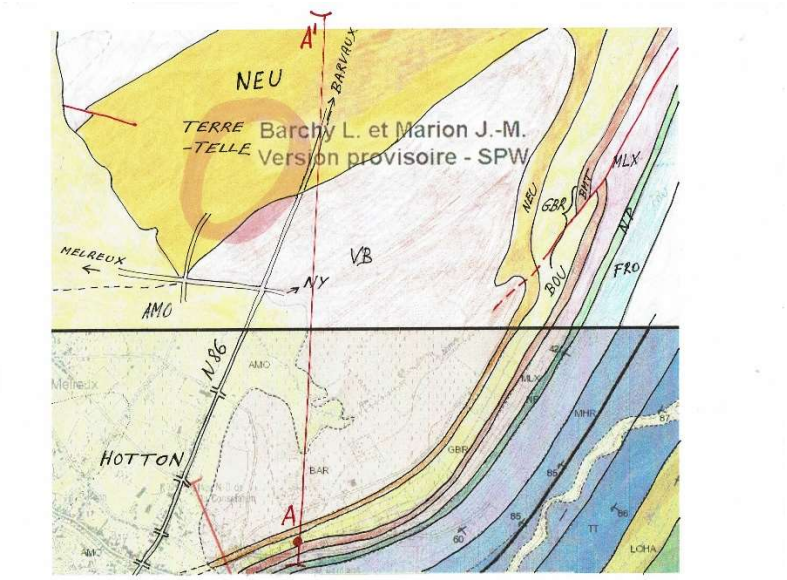
Du haut de la prairie que nous allons prospecter s'ouvre un beau panorama.

Au loin, nous voyons les hauteurs de l'Ardenne (sommet du Dévonien inférieur). Plus proche et devant nous, nous distinguons le « bourrelet » calcaire de la Calestienne (calcaires givetiens).

Entre ces deux reliefs, cachés par le gradin calcaire givetien, se situent les terrains eifeliens. Au nord de la Calestienne, le relief est en dépression puis se relève jusqu'au plateau de Terre-Telle. Cette grande dépression (vallée du Ri de Naive) résulte de l'érosion des schistes moins résistants de la Formation de Barvaux. Le petit plateau de Terre-Telle ainsi que le haut du versant où nous nous trouvons se trouvent sur la Formation de Neuville ; celle-ci, plus résistante à l'érosion, se caractérise par des shales à abondants nodules calcaires le plus souvent concentrés dans des niveaux d'épaisseurs pluricentrimétriques et passant à des calcaires très noduleux ; elle appartient à la partie supérieure du Frasnien. Les carte et coupe nous montrent l'élargissement remarquable de cette formation géologique au nord de Hotton, où nous nous situons. Nous nous trouvons donc sur un substrat très carbonaté, où le calcaire alterne avec des shales, plus acides.

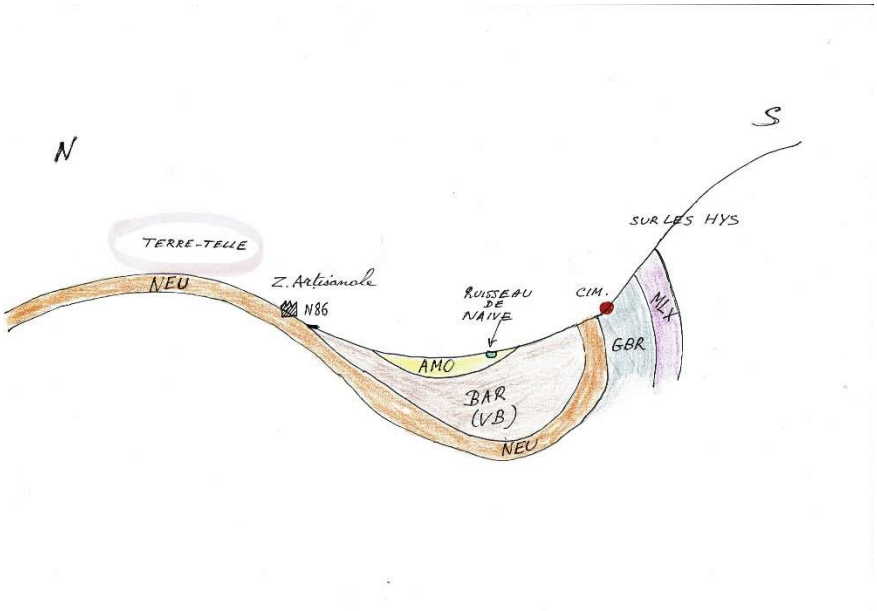


Vue vers le sud-est à partir de Terre-Telle. On distingue bien, de l'arrière vers l'avant : l'Ardenne, le gradin calcaire (forêt et prairies) et, partiellement cachée par la haie, la dépression dans les schistes frasniens (M. Cnudde).



Situation géologique de Terre-Telle.
Abréviations des formations et membres : LOHA, Lomme et Hanonet ; TT : Trois-Fontaines et Terres d'Haurs ; MHR : Mont d'Haurs ; FRO, Fromelennes ; NP : Nismes-Presles ; MLX, Moulin Liénaux ; GBR : Grands Breux ; BMT, M. de Bieumont ; BOU, M. de Boussu-en-Fagne ; NEU, Neuville ; VB, Valisettes-Barvaux ; AMO : alluvions modernes.

Source : Carte géologique de Wallonie : https://geoapps.wallonie.be , modifié.



Coupe très schématique (non à l'échelle) pour une interprétation de la situation géologique de Terre-Telle (CIM = cimetières de Hotton).

Côté oiseaux, les passereaux sont bien en voix et il faut remarquer particulièrement la présence de l'Alouette lulu qui semble bien cantonnée sur ce site sec et semi-ouvert qui lui convient parfaitement. Nous la verrons et l'entendrons à plusieurs reprises au cours de la journée. Son comportement territorial indique qu'il s'agit d'un nicheur potentiel. On notera que cette alouette s'est très fortement raréfiée à partir de la fin des années nonante mais qu'elle semble bien se redresser actuellement, peut-être suite au maintien et à la gestion des zones semi-ouvertes d'intérêt biologique. D'autres passereaux comme le Rossignol, la Pie-grièche écorcheur ou le Bruant jaune témoignent d'un habitat bocager de qualité.

2. Végétation et flore

Passons à la végétation et à la flore, constituant l'objet principal de cette sortie.

La végétation de ce site de Famenne affiche un faciès en mosaïque résultant de la juxtaposition de milieux tantôt relativement secs, tantôt humides, voire engorgés à inondés, favorisant la présence, parfois sur quelques mètres carrés, d'espèces mésophiles côtoyant des espèces hygrophiles. L'instabilité du régime hydrique du sol sur une même unité topographique, oscillant parfois entre sécheresse extrême et engorgement, renforce encore cette diversité. En créant une alternance de niveaux hydriques, elle permet la coexistence de plantes subordonnées à des conditions très différentes (comme *Carex flacca* et *Succisa pratensis* par exemple). Par ailleurs, la nature du sous-sol,

caractérisée par la présence de carbonates au sein des shales, explique l'intrication de plantes propres aux milieux acides avec d'autres préférant les sols neutrobasiques.

En premier lieu, nous explorons une parcelle de prairie semi-naturelle. Il s'agit d'un pré avec un gradient d'humidité croissant dans le sens de la légère pente, sur sol calcaro-schisteux, géré par pâturage (Highlands et Angus).

Nous identifions tout ce que nous pouvons. Dans la partie supérieure, en bordure d'une fruticée épineuse, nous retrouvons de nombreuses espèces de milieux secs sur schistes carbonatés tandis que, vers le bas, la prairie devient progressivement plus humide.

Dans le haut du versant, sur ce terrain plus sec, un peu perturbé par endroits, la végétation s'avère assez disparate.

On y trouve quelques **espèces nitrophiles des cultures sarclées** : *Aphanes arvensis*, *Capsella bursa-pastoris*, *Ervum tetraspermum*, *Geranium dissectum*, *Matricaria recutita*, *Myosotis arvensis*, *Sonchus oleraceus*, *Valerianella dentata* et *Veronica arvensis.*

Une autre espèce des milieux cultivés a été observée sur le site au début des années 2000. Il s'agit de *Bunium bulbocastanum*, avec deux ou trois pieds. En 2009, ce ne sont pas moins d'une vingtaine d'individus, répartis en quatre groupes éloignés parfois de quelques dizaines de mètres qui ont été découverts en bordure d'une fruticée. Lors de ces prospections, quelques individus ont été retrouvés dans le haut de la prairie où a débuté notre excursion de ce jour, avec *Melampyrum arvense*, une autre espèce messicole (GIOT & GHYSELINCK, 2010). Non retrouvés lors de l'excursion collective de 2026, les deux espèces ont cependant pu être observées deux semaines plus tard à l'entrée de la prairie.

Dans cet environnement d'entrée de prairie, les éléments des **milieux rudéralisés** sont bien représentés avec *Barbarea intermedia*, *Bromus sterilis*, *Cirsium arvense*, *C. vulgare*, *Cruciata laevipes*, *Daucus carota*, *Galium aparine*, *Geranium columbinum*, *Hypericum perforatum*, *Lepidium campestre*, *Tanacetum vulgare* et *Urtica dioica*, comme ceux des sols piétinés tels *Matricaria discoidea*, *Plantago major* et *Veronica serpyllifolia*.

On relève également des espèces :

- des **ourlets calcicoles à acidiclines** : *Agrimonia eupatoria*, *Fragaria vesca*, *Melampyrum pratense*, *Origanum vulgare* et *Viola hirta* ;

- des **milieux secs, sur sols acides à neutres** : *Erophila verna*, *Cerastium glomeratum*, *Dianthus armeria*, *Genista tinctoria*, *Poa compressa*, *Polygala vulgaris* et *Sagina apetala.*

On remarque un myosotis à très petites fleurs, *Myosotis dubia*, anciennement *M. discolor* subsp. *dubia.* Il s'agit d'une espèce atlantique, tandis que *M. discolor* (*M. discolor* subsp. *discolor*) est continental. Il affectionne les sols argileux compacts, plutôt frais à humides, oligotrophes, comme ici, sur sol tassé par le passage d'engins. On le trouve également dans les cultures sarclées. Le taxon a été découvert en plusieurs localités de Wallonie. Il se reconnaît à sa corolle de très petit diamètre (jusque 2 mm) mais au tube nettement plus long que le calice, crème ou blanche (mais jamais jaune) en premier lieu, et aux feuilles supérieures de la tige principale non opposées ; ces deux caractères, couleur de la corolle et feuilles supérieures, le différencient de *M. discolor*. Sur le plan écologique, LEURQUIN (2004) renseigne *M. discolor* comme préférant des milieux plus secs que *M. dubia*.

Sur sol compacté (voie de passage de charroi agricole), outre *Myosotis dubia*, on trouve : *Juncus bufonius*, *J. inflexus* et *J. tenuis*.

Sur sol plus mince et plus sec se retrouvent les éléments des **prairies maigres, xérophiles à mésoxérophiles,** sur substrat carbonaté ou sur sol légèrement acide : *Avenula pubescens*, *Briza media*, *Bromus erectus*, *Carex caryophyllea*, *C. flacca, Galium verum*, *Koeleria macrantha*, *Lotus corniculatus*, *Luzula campestris*, *Plantago media*, *Pimpinella saxifraga, Potentilla verna*, *Poterium sanguisorba*, *Primula veris* et *Ranunculus bulbosus.*

On note une belle diversité d'espèces prairiales, dominée par celles des **prairies mésophiles** : *Achillea millefolium*, *Alchemilla xanthochlora*, *Allium vineale*, *Anthoxanthum odoratum*, *Anthriscus sylvestris*, *Arrhenatherum elatius*, *Bellis perennis*, *Bromus hordeaceus*, *Centaurea decipiens*, *Cerastium fontanum*, *Colchicum autumnale*, *Crepis biennis*, *Dactylis glomerata*, *Ervilia hirsuta*, *Festuca arundinacea*, *F. pratensis*, *F. rubra* subsp. *rubra*, *Galium mollugo*, *Heracleum sphondylium*, *Holcus lanatus*, *Jacobaea vulgaris*, *Lathyrus pratensis*, *Leucanthemum ircutianum*, *Lolium perenne*, *Plantago lanceolata*, *Rumex acetosa*, *Trifolium dubium*, *T. pratense*, *Poa pratensis*, *P. trivialis*, *Ranunculus acris*, *Rhinanthus minor*, *Stellaria graminea*, *Taraxacum* sp., *Tragopogon pratensis*, *Veronica chamaedrys* et *Vicia sativa*.

Quelques individus d'*Anacamptis morio* (syn. *Orchis morio*) en fin de floraison sont présents. L'espèce ne semble pas avoir été renseignée dans cette parcelle mais elle est très abondante dans un site distant de 500 m, Plome Mohon.

En fonction du gradient d'humidité croissant vers le bas de la prairie, les **espèces prairiales hygrophiles** sont de plus en plus présentes. Ce type de groupement qui inclut ici des espèces du *Mesobromion*, est assez caractéristique des prairies de Famenne installées sur schistes calcarifères ; il a été assimilé par VANDEN BERGHEN au *Silaetum pratensis* décrit par Tüxen (VANDEN BERGHEN, 1951 ; SOUGNEZ et LIMBOURG, 1963). Ce groupement a déjà été observé lors de l'excursion de la SNNL dans le site de Rend-Peine à Feschaux en mai 2025. Il est rattaché à l'alliance du *Molinion*, caractéristique des prairies maigres de fauche hygrophiles (COUVREUR *et al*., 2022).

Il s'agit d'espèces des prairies hygrophiles à mésohygrophiles, non fertilisées, sur sols oligotrophes à mésotrophes : *Agrostis stolonifera*, *Ajuga reptans*, *Alopecurus pratensis*, *Cardamine pratensis*, *Carex panicea*, *Carex pallescens*, *Lychnis flos-cuculi*, *Cirsium palustre*, *Convolvulus arvensis*, *Lotus pedunculatus*, *Lysimachia nummularia*, *Potentilla reptans*, *Ranunculus repens* ainsi que deux apiacées qui retiennent particulièrement notre attention, *Selinum carvifolia* et *Silaum silaus*, ici quasiment côte à côte. Voici deux très belles espèces des bas-marais adaptées aux milieux prairiaux humides, jadis courantes en Famenne et qui, sans être rares dans notre région, voient la superficie des milieux propices à leur développement se réduire et se limiter le plus souvent aux bords de routes herbeux.

Distinguer ces deux taxons pose fréquemment problème. Retenons que *Selinum carvifolia* a une tige cannelée et une odeur de carotte au froissement. *Silaum silaus* a des segments foliaires lancéolés, ce qui donne au feuillage un aspect très « aéré » tandis que *Selinum carvifolia* a des feuilles très découpées, aux segments plus courts comme, par exemple, la carotte sauvage. Il existe également entre elles des différences écologiques, *Selinum carvifolia* préfèrant les prairies et fossés humides et plutôt acides tandis que *Silaum silaus* se rencontre préférentiellement au sein des prairies fraîches, sur sols calcarifères ou argileux (FABRI, 1993). C'est à nouveau l'hétérogénéité édaphique des sols de Famenne qui favorise cette coexistence.



Selinum carviflora (J.-L. Giot)



Silaum silaus (J.-L. Giot)

Succisa pratensis les accompagne (association du *Succiso-Silaetum*). S'y associe aussi localement une fougère venant sur les sols humides neutres ou alcalins, *Ophioglossum vulgatum*, rare dans le secteur mosan où elle est surtout présence en Fagne-Famenne.



Ophioglossum vulgatum (M. Cnudde).

Dans le fond du pré, le sol plus engorgé et un petit bourbier montrent *Angelica sylvestris*, *Carex disticha*, *C. hirta*, *C. otrubae*, ainsi qu'une platanthère, encore indéterminable à ce stade.

Dans la partie nord, bordée par une haie à dominante d'épineux, quelques espèces forestières sont présentes : *Brachypodium sylvaticum*, *Carex sylvatica* et *Viola riviniana* ; elles sont associées à un important recru de ligneux, partiellement maîtrisé par le pâturage.

Plus bas, sur la frange d'un petit massif arbustif, on découvre quelques individus *d'Orchis mascula*.

Après le pique-nique, nous explorons la partie supérieure de la réserve, sur sol sec. Nous examinons la végétation des bords du chemin et un replat où les shales affleurent avec de très nombreux nodules calcaires caractéristiques de la Formation de Neuville. La flore n'y est pas très diversifiée mais typique, avec de petites espèces annuelles.

La parcelle est bordée à l'est par un linéaire arbustif au sein duquel on reconnaît : *Cornus sanguinea*, *Crataegus laevigata*, *C. monogyna*, *Cytisus scoparius*, *Malus sylvestris* subsp. *sylvestris*, *Prunus avium*, *P. spinosa*, *Pyrus pyraster*, *Rhamnus cathartica*, *Rubus* sp. et *Rosa canina*.

Dans la partie ouverte, on retrouve bien entendu les espèces des pelouses calcicoles, celles des milieux secs et quelques espèces des prairies mésophiles déjà observées en matinée dans le haut de la prairie maigre. *Anacamptis morio* est retrouvé ici également. On peut y ajouter : *Anacamptis pyramidalis*, *Anthyllis vulneraria*, *Arenaria serpyllifolia*, *Centaurium erythaea*, *Cerastium pumilum*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Erodium cicutarum*, *Festuca lemanii*, *Helianthemum nummularium* subsp.*nummularium*, *Linum catharticum*, *Ononis spinosa* subsp. *procurrens*, *Ophrys apifera*, *Pilosella officinarum*, *Poa compressa*, *Polygala comosa*, *Potentilla argentea*, *Saxifraga tridactylites*, *Sedum acre*, *Teucrium botrys*, *Thymus pulegioides* et *Vulpia bromoides.*

La prospection est interrompue par une forte averse. Une partie de groupe décide néanmoins de continuer vers la partie nord de la zone ouverte qui sera prospectée sous une belle éclaircie. Nous abordons cette parcelle de type lande- pelouse en voie de recolonisation arbustive. On regrette un peu le manque de suivi de cette zone qui risque de perdre de son intérêt par manque de gestion de la lande, autrefois bien ouverte.

Cette partie du plateau était occupée jusqu'en 2005 par une fruticée épineuse dense ; les fourrés étaient parsemés de zones un peu plus ouvertes, herbeuses (dont deux anciens sentiers). Des premières opérations de gestion ont entièrement dégagé le site, avec élimination des rémanents par brûlage. Au niveau de la clôture, un panneau indique que le site a fait l'objet de mesures de protection dans le cadre du Life Papillons (action menée aux environs de l'année 2014). Actuellement, on constate une recolonisation par les ligneux ainsi que par une strate graminéenne composée de *Bromus erectus* et localement de *Calamagrostis epigeios*. La re-fermeture du milieu est en marche …

Dactylorhiza viridis (syn. *Coeloglossum viride*), l'orchis grenouille, observé antérieurement, a pu être retrouvé, la station totalisant une petite dizaine d'individus. Cette orchidée affectionne les milieux ouverts, les zones un peu humides lui convenant parfaitement. Mais c'est surtout le maintien d'une pelouse rase qui lui garantira les meilleures conditions de survie. On la retrouve donc aussi bien dans les variantes mésohygrophiles des pelouses calcicoles, aux endroits pas trop exposés à la sécheresse que dans les pelouses schisteuses et les prairies maigres (TYTECA, 2008). Il s'agit pour ROYER *et al*. (2006) d'une espèce caractéristique des prairies et pelouses neutrophiles à basiphiles. JULVE (1993) attribue cependant à *Dactylorhiza viridis* un caractère acidiphile, le classant dans les associations des pelouses acides, sur sols oligotrophes (*Nardetalia strictae*). La communauté d'espèces observée ici illustre quelque peu ce concept. En effet, aux espèces affectionnant les sols basiques se mêlent des éléments des landes sur sols plus acides comme *Calluna vulgaris*, Carex *pallescens*, *Genista tinctoria*, *Lathyrus linifolius* var. *montanus* et *Potentilla erecta* ; on relève également plusieurs individus de *Genista pilosa*, très rare dans le district mosan et qui peut être trouvé tant sur substrat basique qu'acide. Il est également présent ici dans l'ourlet, le long du chemin.

Cet arbrisseau, très rare dans le district mosan, caractéristique des landes subatlantiques collinéennes et montagnardes sèches mésotrophes, n'est plus retrouvé chez nous que dans les milieux ouverts fragmentaires qui subsistent ainsi qu'au niveau des lisières forestières et bords de chemins comme à Terre-Telle. Il se raréfie donc actuellement.




Genista pilosa. À gauche, rameau fleuri. À droite, gros plan montrant la pilosité sur les pièces florales. Mal visible ici, la face inférieure des feuilles est également poilue (photos : M. Paquay).

On recense également : *Betonica officinalis*, *Colchicum autumnale*, *Moehringia trinervia*, *Selinum carvifolia* et *Silaum silaus*.

Sur le chemin enherbé qui longe la zone, un regard attentif découvre un trèfle qui se révèlera être *Trifolium montanum* (rare dans le district mosan), une autre espèce des pelouses calcicoles en voie de forte raréfaction.



Trifolium montanum (M. Paquay)

Quelques espèces, vraisemblablement naturalisées sont présentes : *Symphyotrichum* (*Aster* américains) sp., *Lathyrus latifolius*, *Lysimachia punctata* et *Phedimus spurius* (syn. *Sedum spurium*).

Au rang des rudérales, on ajoutera *Lactuca serriola* et *Lapsana communis*.

Autres observations

En complément, nous avons réalisé quelques observations concernant d'autres groupes que les phanérogames :

Oiseaux - Alouette lulu (un chanteur cantonné), Pie-grièche écorcheur (deux mâles différents), Rossignol (au moins quatre chanteurs), Fauvette des jardins (au moins deux), Fauvette à tête noire, Fauvette grisette (deux chanteurs), Fauvette babillarde, Accenteur mouchet et Bruant jaune.

Batraciens - *Hyla arborea* (Rainette) Nous découvrons, avec surprise, une jolie Rainette verte (Hyla arborea). L'observation est étonnante. En fait, l'espèce est issue de réintroductions réalisées dans la région de Marche et Waillet.

Insectes - *Ancistrocerus* sp. (une guêpe solitaire et maçonne) ; *Cryptocephalus* cf. *bidens* (un coléoptère de la famille des Chrysomélidés, vert vif et brillant, généralement observé sur les astéracées jaunes) ; quelques papillons de jour comme la Piéride de la moutarde (*Leptidea sinapis*), l'Hespérie de la mauve (*Pyrgus malvae*) et l'Argus commun (*Polyommatus icarus*).

Champignons - *Agrocybe* cf. *praecox* (assez nombreux dans la prairie), *Panaeolus semiovatus*, *Stropharia semiglobata*, ces deux dernières espèces étant coprophiles ; *Tulostoma brumale* (plusieurs exemplaires sur le plateau sec).

Lichens et Nostocs - Sur les parties sèches, nous avons noté : *Peltigera rufescens, Cladonia foliacea, Cladonia rangiformis* ; sur les parties où l'eau peut ruisseler un peu, nous observons de nombreux Nostocs, genre de cyanobactéries réalisant la photosynthèse et la fixation d'azote atmosphérique qu'elles transforment en ammoniaque. Par temps humide, ils forment des masses gélatineuses, les « crachats de lune ».

Mousses – Voir annexe par André SMOOS.

Commentaires

La pelouse nord de Terre-Telle constitue véritablement un joyau de la commune de Hotton. Elle est en effet à considérer comme un reliquat des prairies de fauche maigres de Famenne, en voie de disparition sous la pression des pratiques agricoles intensives.

Avec son faciès tout en contrastes, elle regroupe des espèces tant calcicoles que silicicoles, et allie espèces mésophiles et quelques espèces de bas-marais. Comme l'explique TANGHE *et al*. (2005), cette particularité « exprimerait le régime hydrique alternatif sec-humide de sols argileux compacts, faiblement acides à neutres, par nature riches en calcium et magnésium, mais généralement pauvres en phosphore ».

L'intérêt du site étudié et par ailleurs également de tout le massif forestier situé entre Hotton et Barvaux a déjà été souligné antérieurement par DUVIGNEAUD et SAINTENOY-SIMON (2001). Il mériterait largement le statut de réserve naturelle, d'autant que des travaux d'entretien récurrents devraient y être réalisés pour ne pas perdre le bénéfice de la restauration réalisée par le LIFE Papillons. Or, ce statut permettrai de dégager des moyens financiers pour ce faire.

L'espèce phare de Terre-Telle est bien entendu *Dactylorhiza viridis* dont plus d'une trentaine d'individus ont été répertoriés au printemps 2006 sur environ 180 m², dont un au sein d'un îlot récemment dégagé. Deux pieds ont en outre été notés à quelque distance du groupement, non loin de la limite entre les surfaces herbeuses et l'ancienne zone préforestière. Deux autres individus ont été relevés en face du groupement, mais de l'autre côté du chemin. La présence de cette orchidée ne peut cependant en aucun cas éclipser quelques autres espèces très intéressantes comme *Anacamptis morio, Bunium bulbocastanum*, *Dactylorhiza fuchsii*, *Genista pilosa*, *Melampyrum arvense*, *Ophioglossum vulgatum, Selinum carvifolia*, *Silaum silaus*, *Trifolium montanum*…

On peut espérer qu'une continuité dans l'effort de gestion permette de juguler la croissance des ligneux, arbustes et ronces. Dans la partie nord, l'objectif pourrait être de contenir les ligneux par des coupes espacées de plusieurs années.

Il serait par ailleurs intéressant de tenir compte de la découverte de *Dactylorhiza viridis* en dehors de la pelouse et de dégager une bande d'un à deux mètres, à reprendre sur la haie bordant la pelouse du côté est et ce, sur toute la longueur du site, car d'autres espèces intéressantes comme *Ophrys apifera* (deux individus en 2006) et *Melampyrum arvense* pourraient également en bénéficier.

Le genêt poilu devrait bénéficier d'un recépage léger mais régulier qui devrait aussi bénéficier à la callune, tout en limitant l'extension du genêt à balai et des autres essences pionnières.

RÉFÉRENCES

BELAYEW D., 2015 - *Les paysages de Famenne. Évolution du Moyen-Âge à nos jours.* Retranscription de la conférence du 27 février 2015 par le Musée de la Famenne, Marche-en-Famenne, 37 p.

COUVREUR J.-M., DELESCAILLE L.-M., HALFORD M. et PEETERS A. avec la collaboration de J.-Y. BAUGNÉE, 2022. Tome 5 - Les habitats prairiaux et les mégaphorbiaies. In : DELESCAILLE L.-M., WIBAIL L., CLAESSENS H., DUFRÊNE M., MAHY G., PEETERS A. et SÉRUSIAUX E. Les habitats d'intérêt communautaire de Wallonie. Publication du Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (SPW - DGARNE). Série "Faune - Flore - Habitats", n°11, Gembloux, 114 p.

DUVIGNEAUD J. & SAINTENOY-SIMON J. 2001- *La région de Barvaux-Hotton : observations récentes*. Les Naturalistes Belges, **82** ,1 : 3-24.

FABRI R., 1993 - *Flore générale de Belgique, Spermatophytes*. Volume V- fascicule 2. Ministère de l'Agriculture. Jardin botanique National de Belgique. 360 p.

GIOT J.L. & GHYSELINCK H., 2010 - *Présence de* Bunium bulbocastanum *L. en Famenne, à Hotton-sur-Ourthe. Natura Mosana*, vol. 63, N° 2, 33-42.

JULVE P., 1993 - *Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires).* Lejeunia, Nouvelle série N° 140, Les Éditions de Lejeunia, Liège, 160 p.

LEURQUIN J., 2004 - *Études des «* Rosa », Myosotis, *Vesces* (Vicia) *et Gesses* (Lathyrus) *de Belgique et des régions limitrophes.* 26 p.

ROYER J.-M., FELZINNES J.-C., MISSET C. & THÉVENIN S., 2006 - *Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne*. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest. Nouvelle série. Numéro spécial 25, 394 p.

SOUGNEZ N. & LIMBOURG P., 1963 - *Les herbages de la Famenne et de la Fagne*, Bull. Inst. Agr. Et. St. Rech. Gembloux, XXXI, **3** : 359-413.

TANGHE M., GODEFROID S., VANCRAENENBROECK M., LIBERSKI B. et MONIQUET C., 2005 - *Flore et végétation des bords de route en Wallonie. Bords de routes fleuris, refuges de biodiversité*. Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement. Division de la Nature et des Forêts. Travaux N° 28, 150 p.

TYTECA D., 2008 - *Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme*.

Ministère de la Région wallonne. Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement. Série « Faune-Flore-Habitats », n° 3. Gembloux, 216 p.

VANDEN BERGHEN C., 1951 - *Les prairies à* Molinia *de Belgique*, Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique, Tome 83, 373-403.

VANDERMAELEN P., 1838 - *Dictionnaire géographique du Luxembourg*. Bruxelles, env. 500 p.

VERLOOVE F., VAN ROSSUM F. & coll., 2024 - *Nouvelle Flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*, 7ème édition, Meise, Édition du Patrimoine du Jardin botanique de Meise (Belgique), CI + 1000 p.

Apport pour le rapport de sortie à Hotton le 18 mai 2026

Bryologie

Bien que la saison soit avancée, la pluie persistante depuis plusieurs jours n'a pas laissé les mousses se dessécher (il n'y a pas d'hépatiques parmi les observations).
La prairie, parcourue en premier lieu, est trop dense pour les mousses. Aussi, seules cinq espèces communes y sont présentes (*Calliergonella cuspidata, Fissidens taxifolius, Homalothecium sericeum, Pseudoscleropodium purum, Rhytidiadelphus squarrosus*). Elles seront encore vues dans les autres parcelles.

En second lieu, la pelouse sur schiste calcarifère s'enrichit notablement grâce aux espaces de sol dénudé.



Pelouse sur schiste avec un large espace dénudé

Cet espace reste plus humide du fait de sa position légèrement en creux. Il a fort probablement servi de chemin. Avec le temps, cette zone perdra son aspect dénudé ainsi que les espèces qui y vivent actuellement. En profitent aujourd'hui *Fissidens taxifolius, Tortella inclinata, Pleurochaete squarrosa, Ceratodon purpureus, Weissia* sp., *Didymodon ferrugineus* et *Ptychostomum pseudotriquetrum (Bryum pseudotriquetrum)*.

Ce dernier implanté sur ce terrain très exposé a pris, sous la pluie, une telle couleur rouge brillant qu'il a fait penser au rare *Imbribryum alpinum* (*Bryum alpinum)*. En effet, c'est typiquement le milieu qui lui convient et la confusion a été l'effet de cette similitude. L'espèce n'est pas renseignée dans le carré IFBL qui nous concerne (H73113), mais quelques kilomètres à l'ouest (H637). La limite de sa distribution est probablement due à la nature géologique différente du terrain. *Imbribryum alpinum* se rencontre en Famenne sur les sols dénudés de la Formation de Famenne (FAM). Ici, à Terre-Telle, le sol (Formation de Neuville : NEU) est fort semblable avec ses schistes à nodules calcaires. Une attention particulière pourrait être faite sur ces terrains afin de vérifier que ce *Bryum* y est vraiment absent. On le trouve, entre autres, avec *Dicranum bonjeanii, Fissidens taxifolius, Racomitrium canescens, Tortella inclinata,* et *Ptychostomum pseudotriquetrum* (!), ici aussi présents. *Ptychostomum pseudotriquetrum* est assez commun et distribué largement en Wallonie. Il est à trouver sur les suintements calcaires, les crons et même dans des marais et le long de cours d'eau.

En dehors de cette zone dénudée, le tapis herbacé se fait plus dense. Il recèle des espèces plus fortes comme *Ctenidium molluscum, Ditrichium gracile, Entodon concinnus, Hypnum cupressiforme* var. *lacunosum*, présentes du fait de la charge calcaire.
Sur les parties plus siliceuses et plus acides, on observe *Ceratodon purpureus, Dicranum scoparium, Pleurozium schreberi*.
Les lisières arbustives abritent *Rhytidiadelphus triquetrus* et *Thuidium tamariscinum*.
Les arbustes ne portent guère d'épiphytes. On y trouve quelques rares touffes d'*Orthotrichum affine*.
La réserve naturelle de Terre-Telle n'a pas été créée particulièrement pour la bryoflore, il n'empêche que celle-ci participe à la richesse biologique du site.



La couleur de ce Bryum a de quoi faire hésiter entre *P. pseudotriquetrum* et *I. alpinum*, surtout sur le terrain qui convient spécialement à ce dernier. Ici avec *Tortella inclinata*.
La détermination est assurée par la forme des cellules de la feuille ; en gros, d'un rapport largeur sur longueur de 1/2 pour *P. pseudotriquetrum*, contre 1/5 pour *I. alpinum*.
De plus, les rhizoïdes du premier sont papilleux et sans propagules tubériformes ; lisses avec propagules tubériformes pour le second.

Ptychostomum pseudotriquetrum avec *Tortella inclinata*



Racomitrium canescens



Entodon concinnus